

Image not found or type unknown



Questions de succession familiale

Par **Miloud**, le **10/12/2007** à **17:02**

Madame, Monsieur
Je suis issu d'une famille de 12 enfants (5 garçons et 7 filles) dont la plus part résident en France et ou certains d'entre nous ne disposent pas de la nationalité Algérienne (puisque'ils ne l'ont pas réclamée), a noter aussi que le père est Algérien et la mère est Française).
Le père à son décès (depuis près de neuf ans) a laissé derrière lui une maison en Algérie.
Question:
La Maman et la majorité des enfants sont d'accord pour vendre le bien à l'exception de deux sœurs qui s'entête à ne pas vouloir signer la procuration de transfère de bien, qui permettrai de mettre en vente la maison.
De quel recourt disposons nous et vers qui se tourner pour résoudre le problème.
En vous remerciant par avance, et dans l'attente de vous lire recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations distinguées.